

Les infos

Vendredi 11 Janvier 2013



LES ZÉLOTES

La grève du 10 janvier a été un succès, avec une participation moyenne de 25% comme le relève le communiqué intersyndical, l'objectif de lancer un avertissement pour l'emploi est atteint. Une fois de plus, de trop, la Direction cherche à minimiser le malaise en annonçant une moyenne de 6% de grévistes en tripotant les chiffres. Cette frénésie est à la mesure de l'efficacité du mouvement, mais, dans l'exercice comment réduire au maximum la participation, il y a toujours des zélotes pour se faire prendre. Ainsi le patron de la DEC de Bayonne qui annonce 49 grévistes, soit 26% selon les critères officiels, et félicite ensuite les 29 *qui ont fait le choix de servir la clientèle...* il y a comme un bug : $49 = 26\%$, $29 = 74\%$? Sans compter que « servir la clientèle » suppose que la Banque soit encore là dans les prochaines années, ce qui est précisément le sens de l'action des grévistes. Lui, les autres zélotes et leurs grands prêtres devraient se souvenir de Massada.

EMPLOI

Contrastant avec l'empressement du Président lors de notre dernière rencontre le 6 novembre, sur « l'urgence de fluidifier l'emploi », les nombreuses réunions de négociations se suivent sans pour l'instant que le cœur du problème ne soit abordé. Il faut dire que la tentative

de « PSE permanent » qui nous avait poussés à publier le document de la direction estampillé confidentiel, avait créé de vives réactions. Il faut dire aussi, que la réunion du 9 janvier se déroulait le lendemain de la grève et qu'il aurait été risqué pour la direction d'entamer alors les sujets qui fâchent. C'est donc sur la base d'un document de 12 pages, remis lundi soir, que la négociation aura eu lieu. Baptisé « contrat de génération », ce très long document ne reprend en fait qu'en grande partie l'accord « senior » (10 pages) et quelques grandes ambitions pour les jeunes (2 pages pour traiter l'embauche, l'intégration, le référent, etc). Les seules véritables innovations pourraient être l'augmentation des indemnités de départs à la retraite pour les salariés qui s'engagent à partir dans les 9 à 12 mois et la création d'un temps partiel pour les retraitables qui souhaiteraient 2 ans avant leur départ faire de la formation à 50% (payé 65%). Ce n'est qu'en début de semaine prochaine que nous aurons la nouvelle mouture de la direction sur la partie qui traitera des mesures concernant les services voués à un régime amaigrissant plus ou moins sévère. Cette même partie dont le premier jet nous avait fait vous alerter sur les risques de « PSE permanent ». La discussion aura lieu le 16 janvier et nous aurons ensuite un texte complet qui sera examiné les 22 et 30 janvier prochains.

LES ENCADRÉS

Le projet officiel de transfert à Accenture a été remis aux élus du comité européen. Sur un total de 760 emplois, 205 seraient transférés à Paris, plus 17 à Londres, le transfert devant démarrer au second semestre. 27% des emplois externalisés ! C'est sûrement ce que certains syndicats appellent « encadrer l'externalisation », ceux-là mêmes qui ont organisé une sorte de bureau de recrutement plutôt que de continuer avec nous la lutte pour maintenir l'emploi dans l'entreprise. Pour la CGT, l'objectif reste de faire capoter le projet, et pour y parvenir, elle peut s'appuyer sur la volonté plus que majoritaire des personnels concernés.



le trait de la semaine

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT